



## DU DRAPEAU NATIONAL BRETON

Le transfert de Paris au cimetière de Châteaugiron des cendres de Morvan Marchal, créateur du drapeau à bandes, dit breton, a donné l'occasion à la presse de publier sur l'historique du drapeau breton des articulets sommaires ou des approximations. Il faut reprendre les choses au début et exposer les différences existant entre le drapeau national et les bannières emblématiques bretonnes.

Beaucoup de Bretons, peu au fait de leur histoire, sont très surpris d'apprendre que la Bretagne possède actuellement trois drapeaux. Pour peu, ils seraient enclins à y voir la manifestation du caractère anarchique et de l'incoercible imagination des Celtes. D'abord, est-il exact le drapeau rayé de blanc et de noir, celui d'hermines et un troisième à croix noire doivent être appelés comme trois pavillons au même titre ?

### **Le drapeau à bandes**

Ce drapeau a été dessiné d'après le blason de Rennes par un étudiant rennais, Morvan Marchal, pour le Cercle Celtique de Paris à la demande de son directeur, Eugène Régner. Lancé en 1920 à Paris, il fut adopté vers 1925 par le Parti Autonomiste. En 1937, un architecte l'arbora sur le Pavillon breton au Village des Provinces Françaises à l'exposition de Paris. Ce fut la cause d'une bagarre entre Bretons de toutes tendances.

La controverse portait sur deux points : était-ce un drapeau fédéral ou pouvait-on le considérer comme un drapeau national ?

Morvan Marchal prétendait faire de son drapeau l'emblème moderne de la Bretagne Fédérale et Fédéraliste. Or, pour avoir été imaginé de toutes pièces, *"ce drapeau, disait-il, n'est pas moins hautement traditionnel puisqu'il symbolise l'équilibre historique des quatre diocèses bretonnants (bandes blanches) et des cinq diocèses gallos (bandes noires)"*. Pareille idée, lui faisait-on remarquer, n'a pu naître que dans le pays de Rennes car les huit autres diocèses anciens sont encore, ou se trouvent avoir été bretonnants ou mixtes gallo-bretonnants. La situation géographique, que le drapeau à bandes symbolise, a bien existé, grosso modo, pendant environ un siècle, de Louis XIV à la Révolution. A cette époque, la province de Bretagne comptait neuf diocèses et la langue bretonne avait déjà reculé, depuis 1700 environ, sur une ligne Saint-Brieuc - Saint-Nazaire. Auparavant, le nombre des diocèses de Bretagne, et surtout le nombre de ceux qui étaient bretonnants ou mixtes avait beaucoup varié au cours des siècles. Du temps de la querelle de Dol et de Tours, en 1199 (et qui ne fut réglée que le 14

Mars 1451 !) le métropolitain de Dol groupait sous sa crosse non pas quatre diocèses bretonnants, mais huit ; le huitième était celui de Guérande qui avait été détaché de Nantes par le duc justement parce qu'il était bretonnant. De même les diocèses de Dol et Saint-Malo n'avaient été distingués du pays de Rennes que parce qu'ils étaient autrefois de "langue bretonne". Quoique ces diocèses ne soient plus que des souvenirs, si l'on tient à reconnaître leur existence historique, ce sont des bandes blanches, et non des bandes noires, qui devraient les représenter au drapeau fédéral. Ces neuf diocèses ont été remplacés par cinq départements pendant la Révolution et nul ne songe, actuellement, à les faire revivre; au surplus, depuis deux cents ans, la moitié du territoire du diocèse de Vannes est devenu gallo. Le "drapeau fédéral moderne" était donc, au moment de sa création, dépassé par les faits historiques et par la géographie que son auteur prétendait lui faire consacrer. Dès son apparition ce drapeau était caduc !

Déchu de sa représentation fédérale en même temps qu'on lui déférait cette fonction, ce drapeau pouvait-il être admis comme emblème national ?

Les partisans de l'idée fédérale de Morvan Marchal qui, dès 1930, s'étaient détournés de cette voie et avaient abandonné leur défenseur, désiraient néanmoins conserver le drapeau à bandes comme "pavillon national", soutenant que la Bretagne pouvait, à l'instar de la France se constituer un drapeau avec les armoiries de sa capitale. Ils ignoraient que Rennes n'est devenue ville capitale de la Bretagne que par la grâce et la décision de Louis XIV qui l'avait désignée "capitale de la Province" » en 1675, au préjudice de Nantes. Qui plus est, le blason de Rennes n'avait une existence juridique que depuis le même Roi Soleil, puisqu'il n'avait été inscrit à l'Armorial qu'en 1696. Comment les armoiries d'une capitale de province auraient-elles pu donner naissance à autre chose qu'à une bannière provinciale ?

Aussi des patriotes comme Le Mercier d'Erm rejetèrent ce drapeau à bandes très mal imaginé *"pour symboliser des aspirations qui, en l'état actuel des choses, n'apparaissent guère compatibles avec la vieille orthodoxie régionaliste, et encore moins avec la politique centralisatrice et la raison d'État au nom de laquelle nous sommes gouvernés depuis Louis XIV"*.

Les juristes, de leur côté, donnaient des définitions d'un poids considérable en intervenant dans le débat : *"Pour que l'on puisse parler de pavillon national, disaient-ils, il faut qu'il s'agisse d'un emblème qui flotte (ou ait flotté) sur un pied d'égalité avec les pavillons des autres pays, à la poupe des navires, sur les troupes en marche, en tous lieux où un État doit manifester le signe extérieur de sa puissance"*.

Le drapeau à bandes ne répondait point à la définition d'un pavillon national.

### **Le drapeau herminé :**

*"Le drapeau herminé, s'écriait Léon Le Berre, est un drapeau national ! N'a-t-il pas flotté dans les deux camps à la bataille d'Auray en 1364 ?"* Justement, il flottait dans les deux camps !

Avant de poursuivre, rappelons l'origine de ce drapeau qui, en réalité, n'en est pas un et qui dérive de la bannière de Pierre Mauclerc.

Deuxième fils de Robert II, comte de Dreux et de Braine, et de Yolande de Coucy, Pierre naquit vers 1187 et mourut le 22 juin 1250. Par son mariage, en décembre 1213, avec Alix de Thouars, héritière du duché de Bretagne, il porta toujours les

mêmes armoiries, celles de son père, un "écheté d'or et d'azur à la bordure de gueules" mais il les brisa d'un franc quartier d'hermines. Ces armes se trouvent sur des sceaux et les vitraux de Notre-Dame de Chartres.

C'est Jean III (1312 - 1341) qui changea ces armes pour un écu "d'hermine plain" qui apparaît, pour la première fois, sur un sceau de 1316. Ces armes nouvelles deviennent celles de la Maison ducal.

Cette bannière "d'hermine plain" que Blois et Montfort se disputaient à Auray, n'était qu'un emblème légitimiste, la marque de l'autorité des Ducs à l'intérieur du pays, leurs armoiries personnelles. Dans les guerres étrangères et les rencontres internationales, sur terre et sur mer, ce n'est pas la bannière, ce n'est pas l'oriflamme d'hermines qui symbolise la présence du peuple breton, c'est la Croix Noire. Pareillement, les Écossais distinguèrent constamment la Croix de Saint-André, qui est leur drapeau, du Royal Scotch à Lion Rouge qui était l'étendard de leur souverain. Il est à remarquer que l'Écosse et la Bretagne sont les deux seuls pays celtiques qui aient constitué des États au sens moderne du mot, alors qu'elles sont aussi les deux seules nations à posséder des drapeaux comme les États dont l'indépendance remonte à la même époque.

### **Le drapeau à croix noire**

Ce sont les Croisades qui donnèrent naissance aux premiers emblèmes nationaux afin de distinguer entre elles les différentes nations qui mêlaient leurs chevaliers dans les combats en vue de délivrer les Lieux Saints de l'occupation de l'infidèle. Le pavillon blanc à croix noire fut donné à la Bretagne, dit-on, par le pape Urbain II lui-même qui le remit au duc Alain Fergent en 1095. Au camp international réuni à Gisors en 1188, la Croix Noire distingue les Bretons des Français, des Anglais et des Flamands qui arborent respectivement la croix blanche, rouge et verte. Tant que dura l'État breton, la Croix Noire figura constamment sur les uniformes militaires, sur les enseignes de l'armée et sur les pavillons de la marine bretonne.

Dans son "Histoire de Bretagne" Bertrand d'Argentré nous a laissé de la bataille de St-Aubin-du-Cormier le récit dans lequel on relève ce détail "*le prince d'Orange, voyant tout rompu,*

*déchira sa croix noire qui est l'enseigne de la Bretagne ...* ».

Dans la littérature française, c'est le monologue du Franc-Archer de Bagnolet écrit vers 1470 et attribué à François Villon. L'action se passe en 1468 pendant la guerre de Bretagne. Un soldat du roi, perdu entre Ancenis et Champtocé, croit voir le fantôme d'un ennemi : "*Donc il avise sa Croix Noire. 'Par le sang bleu, c'est un Breton ! Et je dis que je suis Français ! Dieu ! Je suis Breton et vous l'êtes ...'* "

C'est la Croix Noire qu'une armée de secours, formée de plusieurs milliers de Bas-Bretons et de Guérandais, déploya, en août 1487, sous les murs de Nantes, assiégée par l'armée d'Anne de Beaujeu, régente du royaume de France pendant la minorité de Charles VIII. C'est la Croix Noire qui brochait sur les hoquetons des soldats bretons à St-Aubin du-Cormier. Le 10 août 1512, c'est encore -et toujours- la Croix Noire que l'amiral de Portzmoguer arborait à la bataille d'Ouessant, comme le dit le poème sur le combat de "La Cordelière", dédié à Anne de Bretagne.

Le drapeau national ne fut pas supprimé par l'union de la Bretagne à la France en 1532. Une carte éditée en 1559 par Diego Homen et conservée à la Bibliothèque Nationale représente la France avec des fleurs de lys, l'Écosse figure avec la Croix de Saint-André et la Bretagne porte la Croix Noire, accompagnée du mot "Britannia". Ce même drapeau se retrouve sur les cartes du littoral au Musée de la Marine. La Croix Noire ne cessa jamais de flotter sur les navires bretons de guerre et de commerce étant le pavillon officiel de l'Amirauté de Bretagne jusqu'en 1789. Dans son acharnement haineux à tout détruire, et surtout le particularisme et le patriotisme bretons, la Révolution supprima le drapeau de la Bretagne.

### **Image de la langue et de la culture.**

Emblème de la Bretagne, la Croix Noire fut choisie pour représenter sa langue et sa culture déjà sous les Ducs par la maison d'Eozen Killivéré, la seule maison d'éditions bretonnantes à l'époque, qui ornait ses ouvrages du drapeau breton sous le titre "À l'enseigne de la Croix Noire". Hersart de la Villemarqué a laissé dans le "Grand Mystère de Jésus" le plus émouvant témoignage de fidélité au drapeau ; il aimait à rappeler le temps où l'on frappait d'une Croix Noire les livres écrits en breton. En janvier 1913, la revue *Brittia*, que dirigeaient Le Diberder et Jean-Pierre Calloc'h, reprenait la Croix Noire au franc-quartier d'hermines de l'Amirauté de Bretagne, renouant ainsi le fil de la tradition coupé en 1789.

Cette tradition neuf fois séculaire, Morvan Marchal n'avait pas hésité à la briser en imaginant son drapeau à bandes, le Gwenn ha Du. C'était poser pour principe que l'État breton n'avait jamais existé. La Bretagne ne pouvait admettre d'être représentée par une bannière héraldique, ducale ou provinciale, comme si elle n'avait possédé ni armes, ni marine, ni institutions, ni droit public.

Le "Bleun Brug" crut de son devoir de rétablir la vérité *coram populo* et l'abbé Perrot écrivait en 1937 : "*Si des fautes ont été commises dans cette affaire de drapeau, ce n'est pas nous qui sommes les coupables*". Au cours d'une réunion tenue au théâtre de Quimper en 1939, Raymond Delaporte, président du "Bleun Brug", demanda aux assistants de l'aider à relever le drapeau authentique de la Bretagne. La proposition fut adoptée avec enthousiasme, et il fut décidé que l'assemblée du "Bleun Brug" en 1939 débattrait de ce thème.

Ce projet ne put se réaliser et personne ne le reprit par la suite, de sorte que la Bretagne se rassemble (ou se divise ?) sous trois drapeaux : la Croix Noire, les Hermines et le Gwenn ha Du. S'il est bon de faire flotter des emblèmes particuliers pour représenter une région ou une ville, distinguer un parti fédéraliste ou régionaliste, il ne faut pas mettre ces enseignes sur un pied d'égalité avec le drapeau à Croix Noire, le seul qui a droit au nom de pavillon national.

Somme toute, Maurice Marchal [1900-1963] aura fait beaucoup de bruit pour rien. On retiendra de lui qu'il fonda "Breiz Atao" (Bretagne toujours) en 1918 et fut en 1927, un an seulement, au Parti Autonome Breton qu'il quitta pour s'inscrire au parti radical socialiste, ayant déjà adhéré à la franc-maçonnerie. Oublié, abandonné de tous, il acheva tristement sa vie à Paris.

**MICHEL DE MAUNY**